

ANNEXE

ALGÉRIE

RAPPORT ALTERNATIF EN VUE DE L'EXAMEN DU RAPPORT PERIODIQUE PEINE DE MORT 41^e session 2022

Rapport soumis par : Ensemble contre la peine de mort (ECPM), la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) et la Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP)



Ensemble contre la peine de mort (ECPM) milite depuis 2000 pour l'abolition universelle de la peine capitale grâce à des activités de plaidoyer, à des actions militantes de sensibilisation et en fédérant et rassemblant les forces abolitionnistes internationales. Membre fondateur de la Coalition mondiale contre la peine de mort, ECPM organise tous les trois ans le Congrès mondial contre la peine de mort. ECPM soutient la création de coalitions nationales et régionales, mène des actions d'éducation auprès de la jeunesse, conduit des missions d'enquête auprès des personnes condamnées à mort et fait du renforcement de capacités auprès des acteurs locaux.

www.ecpm.org

Contact : ecpm@ecpm.org

La Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (LADDH) est une association nationale à but non lucratif soumise aux dispositions de la loi 12/06 du 12 janvier 2012 relative aux associations. Elle a été créée en 1985 par un groupe de militants. La LADDH a notamment pour mission de défendre les libertés individuelles et collectives, conformément à la Charte des droits de l'Homme de l'ONU et de combattre l'arbitraire, l'intolérance, l'injustice, l'oppression, la répression, et toutes les formes de racisme et de discrimination. La LADDH œuvre pour l'indépendance de la justice afin qu'elle demeure à l'abri des pressions et qu'elle ne connaisse d'autre limite que celle de droit. L'association assure assistance à toute personne dont le droit serait violé ou la liberté menacée, dénonce publiquement l'emploi de la torture et mène des actions susceptibles de faire disparaître ce fléau.



www.droits-laddh.org

Contact : nour.benissad@gmail.com

Coalition mondiale contre la peine de mort (WCADP) : composée de plus de 160 ONG, barreaux d'avocats et d'avocates, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale contre la peine de mort est née à Rome le 13 mai 2002. La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif final est d'obtenir l'abolition universelle de la peine de mort. La Coalition mondiale apporte une dimension globale à l'action que poursuivent ses membres sur le terrain, parfois de manière isolée. Elle agit de façon complémentaire à leurs initiatives, dans le respect de leur indépendance.



<https://worldcoalition.org/>

Contact : aplacais@ecpm.org